

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MARS 1989

---

La séance est ouverte par le Président TISON.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 26 Janvier ;
- Evaluation de l'Université ;
- Présentation et vote du budget des services généraux ;
- Centre de transfert et Association Valuval ;
- Communication de Monsieur SZYMUSIAK ;
- Politique contractuelle quadriennale ;
- Organisation et déroulement des études universitaires -  
Accueil et orientation , validation des acquis -
- Questions diverses.

Le prochain Conseil d'Administration est fixé au Jeudi 20 Avril.

## ETAIENT PRESENTS :

Collège A : Monsieur FLAMME  
Monsieur M. MORIAMEZ  
Monsieur RAVALARD  
Monsieur TOURNIER  
Madame VICHY

Collège B : Monsieur GADRON  
Madame HIPPOLYTE  
Madame CAMION  
Monsieur NOGACKI  
Monsieur OBERT  
Mademoiselle PLAISANT  
Monsieur RAVIART

Collège ATOS : Madame CLEUET  
Monsieur BALENGHIEN  
Monsieur DUEZ  
Madame FRANCE

Collège ETUDIANT : Monsieur FERU Frédéric  
Mademoiselle MISSANA Marianne  
Mademoiselle GODRIE Florence  
Monsieur BLUM Frédéric

.../

**Collège des PERSONNALITES EXTERIEURES :**

Monsieur DELQUIGNIES, Président de la CCI de Valenciennes  
Monsieur PHILIPPE, Représentant la C.F.D.T.  
Monsieur SZYMUSIAK, Président de Espace Hainaut.

Membres Siégeant de Droit : Monsieur le Recteur de l'Académie de LILLE, représenté  
par Monsieur POIRSON Chef du Service Chancellerie.  
Monsieur l'Agent Comptable  
Monsieur le Secrétaire Général

**INVITES** : Monsieur PRUVOT  
Monsieur LASCOMBE  
Monsieur MACHELART  
Monsieur DOROBISZ  
Monsieur REGNIER  
Monsieur TORGUET  
Monsieur MOREAU

**ONT DONNE POUVOIR :**

Monsieur FLORENT à Monsieur TOURNIER }  
Monsieur HORLING à Madame VICHY } (Collège A)

Monsieur LOQUET à Monsieur DEL CAMPO }  
Monsieur NOGACKI à Madame HIPPOLYTE - à partir de 16h15 } (Collège B)

Madame AMEUR à Madame FRANCE (Collège ATOS)

Monsieur GOUR à Mademoiselle GODRIE }  
Monsieur VILLAIN à Monsieur FERU } (Collège Etudiant)  
Monsieur FOLLET à Mademoiselle MISSANA }  
Monsieur BEN YAHIA à Monsieur FERU }

Monsieur MARLIERE représenté par Monsieur BODART }  
donne pouvoir à Monsieur GUILLAUME } (Collège  
Monsieur PARENT à Monsieur SZYMUSIAK } des Personnalités Extérieures)  
Monsieur DELBECQ à Monsieur DELQUIGNIES }  
Monsieur GRIMALDI à Monsieur SZYMUSIAK }

**EXCUSES :**

Monsieur SOENEN (Collège A)  
Monsieur René CARPENTIER, Maire de la Ville de TRITH (Collège des Personnalités Extérieures)

**Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 26 Janvier 1989**

Aucune remarque particulière n'est faite ; le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**1 - Evaluation de l'Université**

Le Comité National d'Evaluation, mis en place il y a 5 ans déjà par le Président de la République, a déjà réalisé une quinzaine d'évaluations, et une dizaine sont en cours. Le Président TISON estime nécessaire de demander l'évaluation de l'Université de VALENCIENNES à un moment où son développement et sa diversification sont d'actualité.

L'évaluation met en évidence les points forts et analyse sereinement les dysfonctionnements : c'est une aide pour corriger les éventuelles faiblesses et obtenir des moyens supplémentaires.

Le Conseil Scientifique de l'Université soutient unanimement la demande. Après précisions données à Monsieur PHILIPPE, quant au processus d'évaluation, le Conseil d'Administration autorise à l'unanimité le Président à introduire la demande d'évaluation auprès du Comité National.

**2 - Budget des Services Généraux.**

Il est présenté par Monsieur TOURNIER, Vice-Président  
Monsieur PRUVOT, rapporteur.

Monsieur TOURNIER rappelle que le vote du budget des Services Généraux déterminera la participation des différentes composantes, ce qui permettra aux Instituts de voter leur propre budget.

Le budget général de l'Université sera présenté au prochain Conseil d'Administration.

Monsieur l'Agent Comptable souhaite l'accélération de la procédure, le vote du budget général intervenant trop tardivement dans l'année.

Monsieur PRUVOT présente le budget prévisionnel (document à l'appui).

Il insiste sur les points suivants :

- . le budget progresse de 9% par rapport au précédent exercice.
- . Concernant les recettes, la progression est due essentiellement aux crédits de maintenance, transférés partiellement des crédits rectoraux.
- . la participation financière des instituts diminue,
- . les prévisions pour la Formation Continue sont en nette progression (+31,3%).  
Quant aux dépenses
- . les charges communes sont en progression de 3%.
- . Une ligne "Actions ponctuelles spécifiques" de 120 000 F apparaît au budget.

.../

- La commission des finances attire l'attention des Conseillers sur :
- l'importance des frais de personnels payés sur le budget (près de 25% des charges communes) ; le sous-encadrement en postes d'ATOS en étant l'une des causes essentielles.
  - l'intégration des heures complémentaires d'Enseignement dans la dotation globale de fonctionnement.

Les commentaires, qui font suite à la présentation, reprennent et confortent les remarques de Monsieur PRUVOT.

Le vote du budget est acquis à l'unanimité moins 4 abstentions.

Le Président TISON réaffirme, à ce moment, très solennellement qu'un effort de solidarité important a été fait envers les composantes à faible budget.

### **3 - Association VALUVAL, et Centre de Transfert.**

Le Vice-Président C. TOURNIER présente le projet de création du Centre de Transfert et sa première étape, la mise en place d'une Association type loi 1901, appelée VALUVAL.

Les objectifs sont de développer la Recherche-Développement des Laboratoires de l'Université en direction des Entreprises, particulièrement des PME-PMI locales.

Cette association à prédominance universitaire sera ultérieurement doublée d'une autre structure où l'Université ne sera pas majoritaire.

Les membres fondateurs sont rappelés à l'Article 3 des statuts. Le siège social est à l'Université de Valenciennes.

La première opération consistera à recruter un Monsieur Transfert.

Le budget de départ est fixé à 1000 KF, dont l'apport de subvention des différents partenaires, de l'ordre de 500 KF.

L'Université, pour être membre fondateur de l'Association doit y être autorisée par le Conseil d'Administration.

Monsieur MORIAMEZ souligne le besoin d'Association de ce type quand l'Université cherche à se développer dans le secteur de Recherche-Développement, précise que cette association doit se situer au niveau de l'Université et non des composantes, réaffirme que "dans le problème d'interface", il est nécessaire de mener "une interaction à travers deux organismes".

Le Président TISON rappelle que le budget de recherche de l'Université est de 20 MF et que 17 MF sont liés à des contrats hors PME-PMI locales. C'est "l'intérêt et le devoir" de l'Université de développer les relations avec les PME-PMI locales". L'exemple lyonnais en la matière donne matière à réfléchir : "INSAVALOR" a établi pour 4 MF de contrats locaux en 8 mois.

Monsieur DELQUIGNIES, en sa qualité de partie prenante dans l'association, dit son accord total sur le principe, voit avec plaisir la participation des milieux économiques et de l'ANVAR et s'arrête sur l'Article 15 : il s'interroge sur la légalité à attribuer, à un de ses participants, les biens de l'association en cas de dissolution de cette dernière.

Le Président TISON s'engage à faire vérifier rapidement ce point\*.

A l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration autorise l'Université à être membre de VALUVAL.

**4 - Exposé de Monsieur SZYMUSIAK, chargé des Relations Européennes, à l'Agence Régionale de Développement, organisme associé du Conseil Régional.**

Il rappelle que l'Agence est organisée en plusieurs départements et que son champ géographique d'intervention, dans le cadre des programmes européens regroupe, outre la Région Nord - Pas de Calais, le Comté de Kent, le Danemark, Valence (E.) et bientôt Berlin et Stuttgart. Le rôle du Département "Développement Technologique" est de pousser au développement des entreprises régionales en les faisant profiter des opportunités présentées par les laboratoires de Recherche.

Ainsi, la mise au point au Danemark d'un appareil de détection des arêtes de poissons présente un intérêt certain pour la pêche boulonnaise. Autre exemple, une collaboration Ecosse-Région en matière d'électronique est en cours. Ceci est de nature à intéresser l'Université de Valenciennes dont le rôle, en la matière, est de participer à la valorisation du savoir faire régional en collaboration avec les entreprises étrangères.

Il faut non seulement mettre en oeuvre les idées, mais aussi alerter les décideurs pour impulser des "projets-locomotives". L'exemple de la collaboration frontalière autour de la céramique est exemplaire à cet effet.

Monsieur MORIAMEZ, évoquant les dernières journées internationales de Maubeuge (150 participants), remarque que la Région n'était pas représentée.

Une démarche a été faite en son temps, auprès du Conseil de la Région, afin de mettre en place un vrai centre européen de la céramique. L'aide de la Région en la matière est vivement souhaitée.

A une question du Président TISON, Monsieur SZYMUSIAK précise que l'agence a peu de contact avec la Belgique : sa proximité en fait un banc d'essai export pour des entreprises régionales. Mieux vaut établir des contacts avec des régions plus éloignées, ce qui favorise davantage le développement des échanges de savoir-faire technologique.

\* vérification faite, il apparaît que la remarque du Président DELQUIGNIES était fondée : l'article 15 est donc modifié en conséquence.

.../

## **5 - Politique Contractuelle Quadriennale**

Les documents internes ont été préalablement adressés aux Conseillers, en introduction au débat.

Le Président TISON rappelle le calendrier établi par le Ministère de l'Education Nationale, calendrier concernant le premier 1/4 des universités, dont Valenciennes.

**15.02** : Circulaire du Ministère de l'Education Nationale, établissant ses directives. (non reçue : "un document de travail", préfigurant cette circulaire, a été remis aux Présidents d'Universités et transmis aux membres du Conseil d'Administration).

**Mai-Juin** : Négociation sur le terrain des avant-projets avec les établissements concernés, ceci impliquant que l'avant-projet soit établi au plus tard fin avril.

**1er Juillet** : dépôt du projet d'Etablissement.

**A partir du 1er Juillet** : le projet négocié est examiné par l'administration centrale.

D'ultimes discussions sont prévues à la rentrée pour aboutir au projet définitif, dont la signature s'accompagnera des notifications de dotations (postes et crédits).

Le Président précise que le rôle du Conseil d'Administration est d'harmoniser les propositions des différents Instituts "pour une meilleure cohérence de la politique globale de la formation et de la recherche au niveau de l'Université".

Le souhait essentiel exprimé lors des conseils antérieurs préparatoires (CEVU, CS) est la diversification des formations.

La discussion visant à recueillir les commentaires des conseillers sur les propositions des composantes quant au plan quadriennal de développement a été précédée par un échange sur les modalités d'intégration des BTS, DUT dans les seconds cycles et d'une interrogation du Président auprès de Monsieur Poirson sur l'implantation du Département Mesures Physiques de l'IUT.

**1) Intégration des BTS et DUT en second cycle d'université.** Des éclaircissements sur une meilleure insertion en seconde année des diplômés BTS sont demandés. La création d'une année spécifique de 2ème année de DEUG réservée aux BTS et DUT est-elle envisagée ? (Melle PLAISANT).

.../

Le débat s'engage sur le fait qu'il faudrait trouver d'autres moyens d'insertion des bac + 2 technologiques en études longues que de leur proposer une 2ème année de DEUG (M. GUILLAUME).

Le problème essentiel rencontré par les universitaires est la demande d'insertion dans les seconds cycles généralistes, réglementairement possible, mais très souvent source d'échec (M. MORIAMEZ).

Une étude menée par les services rectoraux, à partir de la gestion des bourses met en évidence une augmentation considérable des demandes de poursuite d'études émanant des BTS, DUT.

En 1987-88, sur 1 000 titulaires de BTS et 2 300 titulaires de DUT, candidats à une inscription universitaire dans l'Académie,  
7% des BTS et 15% des DUT étaient admis à bac + 3  
10 à 12% des BTS et 15 à 18% des DUT ont été inscrits en 2ème année de DEUG (M. POIRSON).

L'expérience montre que le taux de réussite en DEUG est faible.

Le problème crucial est posé par les bacs technologiques, dont on ne sait trop comment les faire réussir (M. MORIAMEZ).

Le titulaire de BTS sorti à un niveau moyen, qui n'a pas trouvé d'emploi, n'est généralement pas capable de suivre un second cycle. Peut-être faudrait-il mettre en place une année d'adaptation entre les deux cycles (M. TORGUET).

En MST productique, M. RAVALARD confirme que peu de BTS sont admis (moins de 1% des candidats).

Les positions se cristallisent quant à ce problème d'ordre général :

- Il est souhaitable qu'il y ait moins de bacheliers d'enseignement général, et davantage de bacheliers de l'enseignement technologique, en IUT (M. POIRSON).
- Il n'est pas souhaitable d'"autolimiter la qualité du recrutement" des IUT. "C'est l'avenir des entreprises qui en dépend" (M. MORIAMEZ).
- Il est indispensable de soutenir les bacheliers F et G, comme l'envisage l'IUT dans ses propositions, dans le cadre du plan quadriennal (M. TISON).
- Le taux d'échec des DEUG est engendré par une absence de sélection à l'entrée en Université. Organiser le DEUST c'est "faire mal du travail de faux IUT" (Mme VICHY).
- Le choix de la meilleure orientation possible est plus difficile au niveau du Bac qu'au niveau Bac + 2 (M. PSONKA).

.../

## 2) Le département Mesures Physiques.

L'Assemblée des directeurs d'IUT avait programmé l'implantation du département mesures physiques à l'IUT de Valenciennes.

Le Président TISON relève qu'il n'en est pas fait mention dans la proposition transmise au Ministère de l'Education Nationale par le Rectorat.

M. POIRSON précise que l'implantation étant prévue à Maubeuge, il n'entre pas dans les hypothèses du Ministère d'implanter un département à 50 km de l'établissement principal. Comment créer un 6ème département à l'Université de Valenciennes quand le 5ème, récemment mise en place, ne dispose pas encore de ses propres locaux.

M. MORIAMEZ s'étonne que des difficultés apparaissent concernant les locaux et l'implantation de ce département. Il s'agit d'un projet sérieux mené en liaison avec M. SEGUY, Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie. Les emplois existent et si des difficultés perdurent, on doit pouvoir envisager une réalisation échelonnée.

M. POIRSON rappelle la position du cabinet du Ministre concernant le schéma concerté du développement des formations post-bac : conforter les IUT composés de 2 départements, à 3. Le cas de figure proposé ici, n'entre pas dans les hypothèses retenues.

## 3) Examen des projets des composantes.

A - Le document annexe de l'ISTV - dont certains conseillers s'étonnent qu'il soit présenté, puisqu'il n'a pas été examiné en conseil de l'ISTV, ni au CEVU - concerne deux DEUG de technologie :

- informatique et communication
- sciences pour l'ingénieur.

Il est observé que les deux formations nécessitent une limitation des effectifs à 75 étudiants. Mais on peut craindre une sélection portant sur les BAC généralistes ; est-ce bien l'objectif des DEUG Technologiques ?

B - M. OBERT présente les projets de l'IUT articulés autour de 3 propositions :

. augmentation des structures d'accueil : 1 groupe supplémentaire en techniques de commercialisation, 2 en génie électrique et informatique industrielle, dès la fin de la construction de l'atelier spécifique, l'ouverture d'un département mesures physiques, orienté matériaux.

. développement de seconds cycles technologiques adaptés aux étudiants, proposés sur 2 ans (dont 1 en entreprise). Il s'agit d'obtenir une formation intermédiaire entre les niveaux bac +2 et bac +5 ou 6.

. amélioration de la réussite des bacheliers techniciens : proposition est faite de créer une année préparatoire à deux groupes de 24, l'un pour les bacheliers G, l'autre pour les bacheliers F. En cas de réussite, les étudiants seraient admis en IUT, l'année suivante.

C - Les propositions de l'ILLA et de l'ISJEG, sont étudiées ensemble, elles présentent un projet commun (DESS des affaires internationales). Le Président TISON souhaite que l'ILLA établisse un échancier. M. LASCOMBE précise que les diplômes demandés en priorité n'ont pas été, comme convenu, repris dans le document du plan quadriennal. M. OBERT souhaite que le DEUG de gestion porte une autre appellation afin d'éviter tout risque de confusion avec le DUT.

Mme CLEUET pose la question de savoir s'il y a lieu de tenir compte, dans le document, des demandes de réhabilitation (la filière LEA est prorogée depuis deux ans).

Le conseil convient qu'il y a lieu par prudence de tenir compte des demandes de réhabilitation dans les propositions des Instituts.

D - M. FLAMME présente le projet de l'ENSI :

. Augmentation des effectifs en formation initiale par filière pour atteindre 60 étudiants par promotion dès que les bâtiments seront opérationnels. Ensuite, il faudra atteindre un taux d'encadrement de 2/3.

. Mise en oeuvre d'une formation continue diplômante pour DUT et BTS ayant une expérience professionnelle.

. Collaboration internationale avec l'Université de Technologie de Berlin en 3ème année.

La formation initiale des élèves ingénieurs est organisée autour de 4 axes (précisés dans le document). Les axes techniques deviennent option en 3ème année (obtention de moyens complémentaires et ajout d'une mention sur les diplômes de sortie).

L'insuffisance de postes d'ATOS provoque un échange, duquel il ressort que pour mettre l'Université aux "normes PAYAN", il faudrait disposer de 120 postes supplémentaires.

E - L'IFOREP

Deux projets sont présentés par M. DOROBISZ :

- La formation professionnelle des enseignants. A cet égard, le Président TISON rappelle son attachement à la création à Valenciennes de l'un des deux Instituts universitaires de formation des maîtres prévisibles dans l'Académie.

. Le cycle de formation en sciences et technologie de l'éducation, incluant un projet de licence dans deux ans, suivi d'une maîtrise et d'un 3ème cycle (diplôme européen de conception en produits pédagogiques, en liaison avec des Universités étrangères - MONS, AVEIRO, ...).

L'intérêt de ce cycle est d'assurer une formation professionnelle aux futurs enseignants. Le recrutement s'appuiera sur le DEUG, quelle que soit sa spécialité.

F - M. MOREAU nouvellement élu à la direction de l'IPAG, en présente les projets.

La création de la licence d'administration publique est une simple question de survie pour l'institut et une réponse au sous-encadrement administratif de la Région.

Le développement de la formation continue est à envisager. Monsieur REGNIER remarque que la préparation aux concours administratifs de la sécurité sociale est un domaine à explorer.

G - M. PRUVOT commente le document du Département Universitaire de formation en activités physiques et sportives.

L'Etat des lieux montre à l'évidence les insuffisances : installations, personnel, crédits de fonctionnement, et les contradictions du dossier de construction : le ministère subordonne toute construction à une participation financière des collectivités territoriales, qui s'y refusent ; la construction d'installations sportives universitaires n'est pas décentralisée.

M. FLAMME précise que dans le cadre de l'aménagement général du campus, il pourrait être proposé au syndicat intercommunal de promotion de l'enseignement supérieur dans le valenciennois d'y inclure l'aménagement de terrains de sport. La direction départementale de l'équipement lui a par ailleurs précisé la possibilité d'aménagement du terrain avec prise en charge de 95% du budget ; le financement serait un montage à partir du syndicat intercommunal. Enfin, la mission campus effectuera dans 6 à 8 semaines sur le Campus à Valenciennes un état des lieux en vue de proposer des aménagements du site.

M. PRUVOT est invité à participer à ces rencontres.

A l'issue de ce point 5 de l'ordre du jour, M. PHILIPPE intervient pour observer que :

1. La conception du développement de l'Université est basée sur le développement des différents Instituts. Mais a-t-on exploré suffisamment les formations non dispensées en université ? Il faudrait innover dans ce sens.

2. La formation des maîtres, a le souci de les situer dans un environnement. Ceci est vrai aussi pour les étudiants des "filiales professionnelles" : ils doivent connaître l'environnement du monde du travail.

6 - Rapport de Monsieur TORQUET sur le CEVU du 2 Mars.

Il faut, précise Monsieur TORQUET, que l'Université envisage les projets de diversification avec une certaine cohérence.

Peut-on accueillir des étudiants tels qu'ils sont, et les former à partir de projets contingentant les places ?

Il n'est pas raisonnable d'accueillir les Bacs F en Deug A, comme cela se pratique actuellement. 4% obtiennent le DEUG en 3 ans : c'est également le cas pour 20% des Bacs D. Ces chiffres demandent réflexion.

Présentement il n'est guère possible de faire autre chose que d'inciter certains étudiants à se diriger vers d'autres formations ; ceci n'a de sens dans la mesure où l'on peut leur proposer d'autres voies.

Il est envisagé de mettre en place un dispositif d'accueil et d'orientation: avec le relevé des notes des deux dernières années, on effectuerait une orientation aussi fructueuse que possible afin d'éviter des erreurs grossières enregistrées ces dernières années.

Dans cette optique, l'ILLA semble plutôt mieux armé que l'ISTV, de par sa diversification des premiers cycles. La procédure n'aura de valeur que si on peut préparer les étudiants à certains concours administratifs. En effet, certains sont inscrits sans envisager de suivre une formation universitaire longue mais pour obtenir une couverture sociale, en attendant une solution extérieure à l'Université. Il faut créer des filières prenant en compte le niveau des étudiants inscrits : diversifier les DEUG ( formation théorique pour certains, plus expérimentale pour d'autres sans pour autant négliger le niveau de savoir).

Le Président insiste sur la nécessité de diversifier, compte tenu des taux de réussite aux DEUG et sollicite un vote sur l'aspect administratif du projet.

De la discussion qui s'instaure, à laquelle participent la plupart des membres du Conseil d'Administration, il ressort qu'il ne s'agit en aucun cas de l'instauration d'un numérus clausus ou d'une pré-sélection à l'entrée à l'Université.

Le Président TISON rappelle le caractère expérimental du projet.

Une première série d'observations concernent la gestion dans le temps des candidatures :

Il est observé que la difficulté résultera de l'accueil des étudiants très tardivement inscrits. Il est donc souhaitable de convaincre les élèves de remplir la fiche "accueil et orientation" même si leur demande à l'Université de Valenciennes n'est pas une priorité, ceci afin de diminuer les cas d'inscription tardive. L'étude des dossiers avant les vacances d'été est réaffirmée comme indispensable.

.../

Une deuxième série d'observations concerne le contenu du dossier :

Les observations faites en DEUG A montrent une corrélation entre les notes antérieures et les résultats obtenus en DEUG. Une difficulté d'interprétation existe à cause de la différence de notation entre les établissements.

En conclusion il est souhaité d'"arrêter le gâchis", et de donner les moyens aux étudiants de pouvoir s'orienter.

Monsieur TORQUET rappelle les termes de la proposition des membres du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire : "Il ne s'agit en aucun cas d'instaurer un numéris clausus, ni une pré-sélection, mais d'aider les étudiants dans leur choix et leur orientation"..

A l'unanimité, le Conseil d'Administration se prononce pour la mise en place du projet.